

GUNDOLSHEIM Le 12 octobre

Bientôt l'opération Le Jour de la nuit

Consciente des effets de la pollution lumineuse sur les écosystèmes nocturnes, le paysage, le ciel étoilé et notre santé, et voulant être acteur de cette soirée de sensibilisation, la commune de Gundolsheim a décidé de s'engager et de

participer à la onzième édition du *Jour de la nuit*, qui se tiendra samedi 12 octobre prochain.

En pratique, l'éclairage public ne fonctionnera pas dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 octobre dans l'ensemble du village.

A NOTER

MÉDAILLE DE LA FAMILLE A Rouffach

Les mères ou les pères de famille dont tous les enfants sont français, qui élèvent ou ont élevé au minimum quatre enfants et dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans et qui, par leurs soins attentifs et leur dévouement, ont fait un constant effort pour élever leurs enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales peuvent être proposés pour la médaille de la famille. Peuvent également prétendre à cette distinction les personnes suivantes : toute personne qui, au décès de ses parents, élève ou a élevé seu-

le pendant au moins deux ans un de ses frères ou sœurs. Toute personne élévant ou ayant élevé seule pendant au moins deux ans un ou plusieurs enfants de sa famille devenus orphelins. Les familles intéressées sont priées de bien vouloir déposer leur candidature à la mairie, au bureau de l'état civil avant le 30 novembre. Les formulaires de candidature peuvent être téléchargés sur le site internet de la préfecture du Haut-Rhin ou sur https://formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15319.doc

A Soultzmatz

Les familles ayant élevé quatre enfants ou plus, et dont l'aîné doit avoir 16 ans révolus, peuvent être proposées pour l'attribution de la médaille de la famille française au titre de la promotion de la

fête des mères 2020. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur candidature sur présentation du livret de famille à la mairie de Soultzmatz, jusqu'au 28 octobre.

MEXHEIM Avec le conseil de fabrique

10^e concert de Noël, samedi 7 décembre



Les inscriptions sont ouvertes. Le 10^e concert de Noël, *Weihnacht in den Dolomiten*, aura lieu samedi 7 décembre. Document remis

Le conseil de fabrique de Merxheim invite à son 10^e concert de Noël intitulé *Weihnacht in den Dolomiten*, donné en l'église Saints-Pierre-et-Paul de Merxheim, avec deux horaires programmés pour des raisons de places : samedi 7 décembre à 16h (entrée à partir de 15h) et à 20h (entrée à partir de 19h).

Au programme, des chants et poèmes traditionnels des Dolomites avec « Die Ladiner » et Nicol Stuffer. Ce concert est

organisé au profit de l'entretien et du chauffage de l'église.

L'entrée est de 25 € et les places sont numérotées - les billets ne seront ni échangés ni remboursés. Les billets sont en prévente depuis le 1^{er} octobre. Sur place est prévue une buvette avec vin chaud, chocolat chaud, café, thé et petite restauration.

Renseignements et réservations chez Aloyse Schneider au 03 89 76 04 29.

L'AGENDA

SOULTZMATZ

Réunion

du conseil municipal

Lundi 14 octobre, le conseil municipal de Soultzmatz se réunira à 19h.

À l'ordre du jour : renégociations des emprunts ; décision modificative n° 2 ; participation financière et convention de l'école de musique de

Guebwiller ; subventions ; indemnité de conseil du percepteur ; bon cadeau de Noël ; éclairage public maison de retraite ; dénomination d'une voie à Wintzfelden ; classement du sentier entre la rue des primevères et des bucherons à Wintzfelden ; compte rendu des délégations d'attribution au maire ; divers.

GUNDOLSHEIM Conseil municipal

Une école toute neuve



Tout comme les autres parties du bâtiment, la salle de motricité a été entièrement refaite du sol au plafond. Photo DNA

Le conseil municipal de Gundolsheim s'est réuni récemment sous la présidence du maire Didier Violette. Après avoir salué les conseillers, il a fait observer une minute de silence en la mémoire de Jacques Chirac, ancien président de la République.

Le maire a présenté le bilan des travaux de rénovation de l'école qui ont été réalisés cet été durant les vacances. Comme prévu, le chantier était terminé une semaine avant la rentrée et les instituteurs ont pu emménager dans les délais.

Les travaux ont été attribués pour un montant de 250 800 € et durant le chantier, des travaux complémentaires ont été engagés pour un montant de 16 300 €. Le maire a remercié les conseillers municipaux qui ont participé aux journées de travail organisées dans le cadre de ce chantier ainsi que l'ensemble du personnel communal qui s'est totalement investi dans ce dernier.

Dans le cadre de la vente des biens de la famille Reinhard, la commune va acquérir à l'euro symbolique, le calvaire situé en bordure du jardin rue de Munwiller ainsi que le pan coupé, pour élargir l'entrée du Dorgraben qui constitue un emplacement réservé dans le PLU.

Le conseil municipal a décidé d'adhérer au contrat groupe d'assurance statutaire proposé par le Centre de gestion pour couvrir les risques financiers, à la charge de la commune, liés à la protec-

tion sociale des agents communaux (décès, accident du travail, maladie, maternité, invalidité).

Par contre, les élus n'ont pas validé les nouveaux statuts du Syndicat départemental d'électricité et de gaz du Rhin. En effet, ils souhaitent que les statuts soient modifiés afin que les administrés puissent choisir librement le compteur leur convenant, que la propriété privée des habitations soit respectée et que la protection des données susceptibles d'être collectées auprès de chaque foyer soit garantie.

Les conseillers ont validé le rapport annuel 2018 sur le

prix et la qualité du service d'eau potable et d'assainissement ainsi que l'attribution de l'indemnité de conseil au nouveau percepteur pour sa mission de conseil et d'assistance.

Sensibiliser à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne

La dissolution de l'association de gestion de la salle des fêtes ayant été décidée lors de l'assemblée générale extraordinaire de la structure, le 25 juin dernier, la gestion de la salle sera donc assurée par la commune à compter du 1^{er} janvier prochain. Le conseil a fixé les nouveaux tarifs de location de la salle

pour les habitants du village à 180 € pour un repas et 80 € pour un apéritif, 500 € et 200 € pour les extérieurs. Pour les associations locales, une participation aux charges de 50 € sera demandée et un loyer de 500 € pour une association extérieure au village.

Le conseil municipal a également décidé de participer à l'opération nationale baptisée *Le Jour de la nuit* du 12 octobre prochain qui a pour but de sensibiliser à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. L'opération consiste à éteindre totalement l'éclairage public lors de cette soirée.

BERGHOLTZ-ZELL Chorale

Le chœur de femmes fête ses 20 ans



Le chœur de femmes fête ses 20 ans. Document remis

Le chœur de femmes de Bergholtz-Zell fêtera ses 20 ans par un concert, samedi 19 octobre à 20h, à l'église de Bergholtz-Zell.

C'est effectivement en 1999 que Jean Schelcher a créé ce chœur féminin, pour ensuite céder la baguette à Marie-Brigitte Haumesser, et enfin à Gaby Muraglia. L'ensemble se fera un plaisir de chanter ses pièces préférées, dans un éventail très éclectique mais faisant la part belle au répertoire lyrique : Tchaïkovski, Mozart, Fauré, Dvorak, Offenbach, Whitacre, pour ne citer qu'eux, et de merveilleux anonymes pour certaines pièces folkloriques.

A la recherche de belles voix

Le public est invité à ce moment festif ; et pour les dames, jeunes filles et fillettes désirant découvrir de beaux chants, il ne faut pas hésiter à rejoindre ce

chœur pour le plus grand plaisir musical. C'est un ensemble amateur qui ne demande qu'à s'agrandir avec de belles voix, et si elles ne sont pas encore ni belles ni très ajustées, le travail en répétition les développera. Les répétitions ont lieu les mardis de 20h15 à 22h à la salle Saint-Nicolas d'Orschwihr.

Le concert se fera en entrée libre avec plateau. Yves Lamey accompagnera au piano-synthétiseur et à l'orgue.

OSENBACH

Chantier d'entretien des pelouses sèches

Le conservatoire des sites alsaciens, en charge de la gestion d'espaces naturels, organise son chantier annuel d'entretien des pelouses sèches à orchidées, à Osenbach, ce samedi 12 octobre de 9h à 12h.

Les travaux à effectuer consisteront principalement à l'entretien et au ratisage. L'objectif est de maintenir un milieu ouvert, favorable à de nombreuses espèces d'orchidées. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire au 03 89 83 34 20 ou en envoyant un mail à contact@conservatoire-sites-alsaciens.eu.

Il est conseillé de se munir de gants adaptés aux travaux extérieurs.

EN BREF

OSENBACH Soirée de présentation et d'information sur la chasse

Vendredi 11 octobre à 19 h 30 au péricolaire d'Osenbach aura lieu une soirée de présentation et d'information sur la chasse. L'occasion de rencontrer et échanger avec l'équipe de chasseurs d'Osenbach afin de découvrir cette pratique, connaître la faune sauvage peuplant la forêt autour du village, comprendre les enjeux d'une pratique raisonnée de la chasse. Rens. : auprès de la mairie au 03 89 47 00 26 ou secretariat.mairie@osenbach.fr